

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-820718

188256

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13992 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : Aloui Slimane Oumaima

Date de naissance : 11 Février 1995

Adresse : 20 bd Zerkouri, etg 2 apt 07, benjdia Casablanca

Tél. : 0696837489 Total des frais engagés : 3065,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27/09/2023

Nom et prénom du malade : Aloui Slimane Oumaima Age : 28

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : vie de refraction conjonctive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : _____



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI

Ophthalmologiste

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Phakoémulsification - Chirurgie Réfractive

Lentilles de Contact

Angiographie Numérisée - Laser



الدكتورة مريم العلمي القموري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

خريجة كلية الطب ببوردو

تقويم الرؤية بالليزر

العصابات اللاصقة

راديو الشبكة - الليزر

جراحة الجلالة

27 Septembre 2023

Casablanca, le في الدار البيضاء.

Mlle ALAOUI SLIMANI Oumaima

65,00

1/ OXYAL :

1 goutte 4 fois/jour pendant 1 mois, les deux yeux

RIMAPHARMA
P.V.C
65.00 DH

65,00

Pharmacie MAPERLA
DR. RYACHI MERYEM

60 ZOUINE
TEL.: 05 22 53 79 68
INPE : 092089903

~~Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophthalmologiste~~

~~117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome
Casablanca - Tél.: 0522 85 25 12~~

117, زاوية شارع 2 مارس وزنقة روما - الطابق الأول - الشقة 5 - الدار البيضاء

117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome 1^{er} étage - Apt 5 - Casablanca - Tél.: 05 22 85 25 12

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI

Ophthalmologiste

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Phakoémulsification - Chirurgie Réfractive

Lentilles de Contact

Angiographie Numérisée - Laser



الدكتورة مريم العلمي القموري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

خريجة كلية الطب ببوردو

تقويم الرؤية بالليزر

العدسات اللاصقة

راديو الشبكة - الليزر

جراحة الجلالة

27 Septembre 2023

Casablanca, le في الدار البيضاء،

Mlle ALAOUI SLIMANI Oumaima

Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Antireflets, Amincis

OD = - 3.75 (- 0.50 à 130°)

OG = - 5.00

Kry

Opticien Optométriste
RANE Nabil
FA PLACE
CE N°16 RDC
Casablanca
9.64.69

APV Opticien Optométriste
M. KHALIL Nabil
FA PLACE
CE N°16 RDC
Casablanca
Tél: 05 22 78 64 69

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophthalmologiste

117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome
Casablanca - Tél: 05 22 85 25 12

KRYS opticien

FACTURE: ALAOUI SLIMANI OUMAIMA

24/12/2023

DESIGNATION

QTE

PRIX

MONTURE OPTIQUE

1

800.00DHS

VERRES ORGANIQUES AMINCIS

2

1900.00 DHS

OD -3.75 (-0.50 à 130°)

OG -5.00

TOTAL :

2700.00 DHS

FACTURE ARRETER A LA SOMME : DEUX MILLE SEPT CENT DHS TTC

ANFAPLACE VISION ANFAPLACE MALL Bd la corniche 20000 Casablanca Tel : 0522796469 Mail : Krysanfa@gmail.com
RC.232839 PATENTE.36393452 IF.40259283 CNSS.8690738 ICE : 000166846000032

INPE: 095017083